Dans le cadre du Covid-19 :

La ville de Saint-Avold aux côtés des commerçants et des entreprises







Après la crise, la reprise!

Il est maintenant temps de regarder vers l'avenir : ensemble activons la reprise et apportons notre contribution à la relance des commerces de notre ville!







<u>Plan local exceptionnel,</u> les mesures mises en place par la Ville de Saint-Avold :

> Des outils pour accompagner la reprise des activités commerciales

• Distribution effectuée de 242 kits «respect des gestes barrières et distanciation physique» composés de gel hydro alcoolique, masques, visières, gants, ruban adhésif et affiches aux entreprises et distribution de masques fabriqués par la société DODO à la population.



> Des mesures immédiates de suspension des taxes et des redevances

- Annulation des droits d'occupation des terrasses de mars à décembre sur l'année 2020.
- Exonération des droits de place pour les exposants des marchés de plein vent jusqu'en septembre.

Des aides facilitantl'accompagnementfinancier des entreprises

• Participation au Fond « Résistance » alimenté par la Région Grand Est, la Banque des Territoires et la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.

> Des avantages en faveur des Naboriens

- Gratuité des transports en commun jusqu'en septembre 2020.
- Parking gratuit jusqu'en septembre.
- **Subventionner** à hauteur de 250 € l'achat de vélo électrique.

> Des actes pour remercier les soignants

- Offrir aux infirmiers et aide-soignants, un spectacle du centre culturel Pierre Messmer
- Gratuité du nettoyage et désinfection des véhicules des personnels de santé sur présentation de la carte professionnelle en partenariat avec Laveco 57





> Des animations pour relancer l'économie locale

- 150 000 € de subvention attribuée à l'ACASA l'Association des Commerçants de Saint-Avold pour tous les commerçants indépendants du Centre-Ville (Sous réserve du vote des Assemblées).
- Campagne de communication pour soutenir les commerces de proximité en faisant appel au « patriotisme économique naborien ».
- Organisation du salon de l'Agriculture, la journée nationale du commerce de proximité et les animations de Noël.
- Aide pour le Salon de l'Habitat et du Terroir.

Un guichet unique pour accompagner les dirigeants d'entreprises :

un numéro le 06 08 69 67 18

dédié au sein du service **Action Cœur de Ville** pour répondre à toutes les questions et orienter les dirigeants utilement.



> Des investissements pour augmenter la fréquentation en cœur de ville

- Aménagement d'une zone piétonnière test pour développer les ventes en terrasse.
- Lancer un plan d'aide au programme de rénovation des façades.



Un guichet unique pour accompagner les dirigeants d'entreprises :

un numéro le 06 08 69 67 18

dédié au sein du service **Action Cœur de Ville** pour répondre à toutes les questions et orienter les dirigeants utilement.

saint-avold.fr







ACASA (Association des Commerçants et Artisants de Saint-Avold)